

NATURA 2000 : PLUS GRAND RÉSEAU MONDIAL DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

En 2012, le réseau Natura 2000 devient le plus grand réseau de conservation de la biodiversité au monde, avec 94 millions d'hectares soit 20% du territoire terrestre des 27 États membres de la Communauté Européenne (chiffres 2011). La France compte 1752 sites Natura 2000 soit 110 088 km² dont 41 298 km² en mer, ce qui représente 12,5% du territoire français.

Le site Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur, comptant parmi les 1368 sites d'intérêt communautaire de France issus de la Directive 92/43/CEE dite « Habitats - Faune - Flore », est devenu Zone Spéciale de Conservation (ZSC) depuis le 2 juin 2010 par arrêté interministériel.



En couleurs sur la carte : les sites Natura 2000



DU CÔTÉ DES PLUMES :

DES BARTAVELLES ...

Perdrix Bartavelle

En 2011, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a initié dans le Dévoluy une étude sur la perdrix bartavelle, espèce chassable et patrimoniale, emblématique des milieux agro-pastoraux et assez abondante dans ce massif. Cette étude, financée pour 3 ans par des crédits européens, est menée en partenariat avec la Fédération des Chasseurs des Hautes-Alpes, les sociétés de chasse des 4 communes du massif, la Communauté de communes du Dévoluy, le CERPAM et Natura 2000.

Si depuis 1998, l'évolution des populations de bartavelles du Dévoluy est suivie par l'ONCFS, certains aspects de la biologie de cet oiseau demeurent méconnues. Le suivi télémétrique de bartavelles équipées d'émetteurs permettra de préciser la démographie de la population, les domaines vitaux, les déplacements et les interactions avec le pastoralisme.



Photo Loïc Génin



Ariane Bernard-Laurent | ONCFS

... AU RETOUR DU « BARBU » !

Depuis 2010, le Parc Naturel Régional du Vercors participe à un programme international de réintroduction du Gypaète barbu. Ce vautour briseur d'os fait parti des plus grands oiseaux que l'on peut rencontrer en France, avec plus de 2,80m d'envergure. Espèce protégée et menacée d'extinction, certains individus relâchés dans le Vercors ces dernières années survolent régulièrement notre site Natura 2000. Alors à vos jumelles !

Plus de précisions sur le site internet du Parc du Vercors : www.parc-du-vercors.fr



ANIMATION DU SITE NATURA 2000

SAINT JULIEN EN BEAUCHÈNE
Contact : Eric HUSTACHE
Maison de l'Intercommunalité
05 140 ASPRES SUR BUËCH
Tél. : 06 45 14 12 12 Fax : 04 92 58 63 16
@ : ehustache.natura2000@orange.fr
www.hautes-alpes.n2000.fr



«Tussac»
Jeune gypaète barbu relâché dans le Vercors en 2011
Photographié dans le Dévoluy - été 2011

Le Journal Natura 2000 «Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur», annuel gratuit. Avril 2012
Document édité par la commune de Saint-Julien-en-Beauchène
Directeur de la publication : Jean-Claude Gast
Crédit photos et illustrations : Eric Hustache sauf mentions contraires
Conception et rédaction : Eric Hustache et Eric Burlet (www.ericburlet.com)
Impression : imprimé sur papier recyclé par EXAPRINT | Tirage : 4000 exemplaires

Le Journal Natura 2000

Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur

N°3 - Avril 2012



Photo Annelise Lampe



Le mot du Président

Entre Vercors et Écrins, nos massifs pré-alpins voient passer le souffle de l'agitation du monde. Mais celui-ci ne pourrait-il pas, à terme, rattraper aussi la biodiversité ?

Lorsque les colonnes de chiffres semblent faire la loi des Hommes à travers le monde entier ...



Photo E. Burlet

... la biodiversité n'échappe pas à la règle !

Pour les services que la biodiversité nous rend, on la monétarise en euros trébuchants, on la place comme indicateur de suivi des politiques environnementales, mais elle aussi ... on la somme de rigueur !

La crise financière qui secoue l'Europe et la France ne sera certainement pas sans conséquences à moyen terme sur la gestion des espaces naturels de nos territoires. Ne devrions-nous pas anticiper à l'échelon local le «Préserver mieux avec moins» ?

A cheval sur la ligne de partage des eaux entre le Drac et la Durance, à l'heure des mutations des collectivités, prenons en main la préservation de nos espaces et investissons-nous dans les choix de gestion pour que la biodiversité reste notre véritable assurance-vie.

Évaluation des incidences : évolutions

Depuis 2010, les évolutions réglementaires concernant les études Natura 2000 ne sont pas passées inaperçues pour les différents porteurs de projets sur nos territoires. Le principe est de prendre en compte en amont les enjeux environnementaux et d'anticiper ainsi les impacts potentiels des divers plans (PLU, etc.), aménagements et manifestations sportives, culturelles et autres.

Cette démarche ne doit pas être vécue comme une contrainte mais comme un véritable atout pour atteindre le double objectif de préservation de notre environnement et du maintien des activités humaines.

La charte Natura 2000

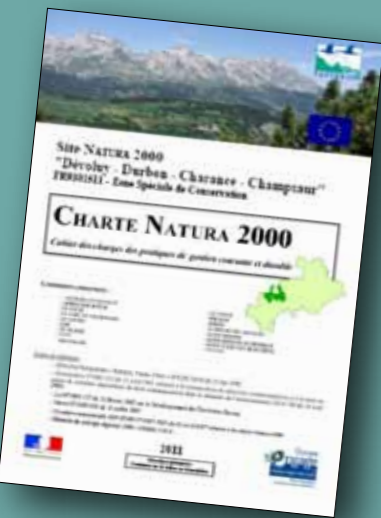
La charte Natura 2000, validée en fin d'année 2011, est la parfaite illustration que chacun d'entre nous peut, s'il le désire, s'engager en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel. Ce numéro est l'occasion de faire le point sur cet outil que tout le monde peut s'approprier.

Bonne lecture...

Jean-Claude GAST

Président du comité de pilotage Natura 2000





LA CHARTE NATURA 2000

un outil de contractualisation pour la préservation des milieux

La Charte Natura 2000 est un outil contractuel permettant à l'adhérent d'exprimer son engagement en faveur de la préservation des milieux et des espèces.

La Charte est composée d'engagements relevant des bonnes pratiques. Elle peut être signée par tous les propriétaires ou mandataires ayant des terrains ou des activités dans le site Natura 2000.

La signature de la Charte donne droit à certains avantages fiscaux, tels que l'exonération partielle de la taxe foncière sur le non-bâti (TFNB). Élaborée en concertation avec les différents partenaires du site Natura 2000, la Charte est signée sur une durée de 5 ans.

La Charte du site Natura 2000 «Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur» a été validée par la Préfecture des Hautes Alpes en novembre 2011.

Si vous êtes intéressés pour adhérer à la Charte Natura 2000 «Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur» ou si vous souhaitez des précisions sur ce dispositif, prenez contact avec le chargé de mission du site Natura 2000 au 06 45 14 12 12 ou par courrier électronique à ehustache.natura2000@orange.fr.

L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

une étude à l'initiative du porteur de projet

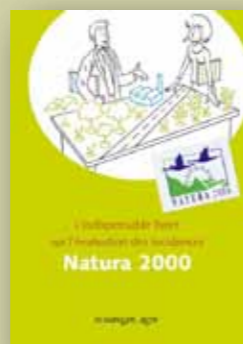
Au regard des Directives Européennes «Habitats Faune Flore» et «Oiseaux», la France a une obligation de résultats en matière de conservation des milieux et des espèces d'intérêt communautaire sur son territoire.

L'État a choisi la contractualisation pour la gestion des sites Natura 2000. Cependant, depuis 2010, des mesures réglementaires viennent s'ajouter à cette orientation. L'évaluation des incidences Natura 2000 est une étude à l'initiative du porteur de projet :

- ciblée sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire en site Natura 2000 et selon les cas hors site ;
- proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

Les activités soumises à «évaluation d'incidences Natura 2000» sont répertoriées dans une liste nationale citée au décret ministériel n°2010365 du 9 avril 2010 et complétée par deux listes locales définies par Arrêté Préfectoral (Arrêté Préfectoral Hautes Alpes : Liste 1 n°20111581 du 7 juin 2011 + liste 2 : à paraître).

Ainsi les projets seront autorisés si les enjeux de conservation des sites Natura 2000 ne sont pas menacés. Dans le cas contraire, les projets ne pourront être autorisés que s'ils répondent à certaines conditions et sous réserve de la mise en œuvre de mesures compensatoires, après information ou avis de la Commission Européenne.



Document à télécharger sur le site internet de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement PACA : www.paca.developpementdurable.gouv.fr

Depuis la mise en place de cette procédure en 2010, la structure animatrice traite une dizaine d'études d'incidences Natura 2000 par an. Cette dernière fournit aux porteurs de projets ou aux bureaux d'études en charge de ces dossiers les éléments environnementaux indispensables au diagnostic et à l'avis des Services de l'État via la Préfecture des Hautes Alpes.

L'adjonction de cette pièce complémentaire, pour les porteurs de projets, vise à une meilleure prise en compte des enjeux liés à la conservation de la biodiversité dans leurs activités.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Direction Départementale des Territoires 05
Service eau, environnement et forêt
5 rue des Silos
05 000 GAP
Tél. : 04 92 51 88 88

GROS PLAN SUR :



Dracocéphale d'Autriche
Noyer 2011

LE DRACOCEPHALE D'AUTRICHE

Dracocephalum austriacum

Orophyte* vivace, héliophile**, le dracocéphale fréquente les pelouses sèches aux expositions chaudes des étages montagnard à subalpin. Cette espèce aux grandes fleurs violettes foncées appartient à la famille des Lamiacées, comme le thym ou la lavande.

Encore appelés «têtes de dragon» (du grec drakôn = dragon et Képhalê = tête), les Dracocéphales sont reconnaissables à la forme particulière de leurs fleurs, qui est à l'origine de leur nom. De par son extrême rareté (15 stations connues environ dans les Alpes françaises), elle fait partie des plantes protégées de France.

Inscrit à la Directive Européenne, le Dracocéphale d'Autriche est considéré comme menacé dans son aire de répartition, qui s'étend des Pyrénées orientales espagnoles au Caucase. Cette plante fut découverte par Dominique VILLARS sur la commune du Noyer en 1787. Cette petite station, difficile d'accès, existe encore deux siècles plus tard ! Elle fait l'objet d'un suivi scientifique par la structure animatrice du site Natura 2000, en partenariat avec le Réseau de la Conservation de la Flore des Alpes-Ain, (voir ci-dessous).

* orophyte : qualifie une plante dont la répartition se limite aux montagnes

** héliophile : désigne les plantes qui se développent dans des milieux ensoleillés

SUIVI BOTANIQUE

Réseau de Conservation de la Flore Alpes-Ain

En 2011, la structure animatrice du site Natura 2000 «Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur» a adhéré à la charte du Réseau de Conservation de la Flore Alpes-Ain piloté par le Conservatoire Botanique National Alpin sur l'ensemble de son territoire d'agrément (7 départements).

Ce réseau, constitué de gestionnaires d'espaces naturels (Parcs Nationaux, Réserves Naturelles, ...) a pour objectif de suivre les populations d'espèces végétales rares et/ou protégées sur l'ensemble de l'arc alpin français. Le suivi des espèces végétales mais aussi des habitats naturels inscrits à la Directive Européenne permettra de mesurer l'évolution et l'état de conservation des populations et des milieux. Ceci permettra en outre d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre via des contrats Natura 2000 ou des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées.

Durant l'été 2011, diverses prospections et suivis scientifiques ont été réalisés dans le Dévoluy. Une nouvelle station de Géranium argenté a été découverte. Les effectifs de la petite station de Dracocéphale d'Autriche se maintiennent. La Potentille du Dauphiné, potentiellement présente, n'a pas été trouvée sur le périmètre des prospections.

Ces premiers résultats sont encourageants, l'effort d'approfondissement des connaissances sera poursuivi en 2012 !



Géranium argenté
Dévoluy 2011

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Dans le cadre de l'année 2011, déclarée par l'ONU «Année Internationale des Forêts» et par le PNUE «Année Internationale de la Chauve souris», de nombreuses animations ont été organisées en partenariat avec différentes associations, organisations ou collectivités. Ces sorties gratuites ont connu un vrai succès et ont rassemblé de nombreux amoureux de la nature.



Demandez le programme

L'année 2012 s'annonce riche en sorties pour aller à la rencontre des richesses naturelles des Hautes-Alpes

et plus particulièrement des sites Natura 2000 qui sont à nos portes. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet du réseau Natura 2000 des Hautes-Alpes :

Site internet : hautes-alpes.n2000.fr

